



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rencontre des Conseils d'Etat vaudois et fribourgeois

Dans le cadre de leur rencontre périodique, les Conseils d'Etats vaudois et fribourgeois ont tenu séance mercredi 28 septembre 2011 en début d'après-midi à la Maison de l'Elysée à Lausanne, pour la dernière fois de la législature tant fribourgeoise que vaudoise.

La rencontre a permis aux deux Conseils d'Etat de discuter et d'examiner plusieurs projets concrets de collaboration, ainsi que certains dossiers de politique fédérale.

Etat des lieux et renforcement de la collaboration entre les deux cantons

Dans un contexte de développement de régions fonctionnelles débordant le cadre des frontières institutionnelles cantonales, les deux exécutifs entendent poursuivre au cours de ces prochaines années leur étroite collaboration. Ils ont décidé de dresser un inventaire des collaborations existantes et d'étudier la mise en place de nouvelles coopérations.

Renforcement de la collaboration scolaire intercantonale dans la Broye

Afin d'épargner de longs trajets aux écoliers de la région broyarde, les Conseils d'Etat des cantons de Vaud et Fribourg évaluent la création de cercles scolaires bicantonaux, mais soumis à un droit cantonal unique. Un avis de droit de l'Institut du fédéralisme confirme la légalité du principe de cercles bicantonaux et met en exergue les procédures démocratiques de création de ces cercles scolaires. Suite à une consultation interne, ainsi que celle des communes concernées, les deux gouvernements décideront quel type de convention intercantonale régirait de manière idéale la création de ces cercles.

Horaire 2013: mise en service de la première étape du concept Romandie et desserte

de Palézieux/Romont

Un horaire modifié sera proposé aux usagers des CFF à partir du changement d'horaire du 9 décembre 2012 (Horaire 2013) dans le cadre du concept Romandie. Les deux gouvernements constatent que la nouvelle offre améliore notablement les relations au départ de Genève, Lausanne, Fribourg et Berne avec, en particulier, davantage de places offertes sur l'Arc lémanique. Cette offre permettra aussi l'intégration de l'agglomération bulloise dans le réseau national avec la mise en place d'une nouvelle liaison de Bulle jusqu'à Berne et l'amélioration de la desserte en direction de Lausanne. En revanche, pour les usagers de Palézieux à destination de Genève, le temps de parcours sera légèrement allongé avec un transbordement à Lausanne. Pour les usagers de Romont à destination de Genève, le temps de parcours sera également allongé. Si les deux gouvernements saluent les nombreuses améliorations de l'offre contenues dans ce nouvel horaire, ils souhaitent procéder avec les CFF à des examens complémentaires du concept afin d'améliorer la desserte de Romont et Palézieux.

Projet d'agglomération Rivelac

Evoquant les projets d'agglomérations transcantoniales, et soulignant leur importance pour le développement des régions concernées, les deux gouvernements invitent les communes et les partenaires des deux cantons à tout mettre en oeuvre pour qu'un projet d'agglomération Riviera - Haut-Lac/Châtel St-Denis (Rivelac) puisse être déposé conformément aux délais prévus par la Confédération, soit d'ici au 31 décembre 2011.

Police sur le lac de Neuchâtel

A l'heure actuelle, les cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel disposent de leurs propres compétences et ressources en matière de police du lac. Les deux gouvernements, avec le canton de Neuchâtel, ont décidé de créer un groupe de travail, dont la mission est d'instituer les bases d'un renforcement de la collaboration afin de dégager des synergies au bénéfice de chaque canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 septembre 2011

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Vincent Grandjean, Chancelier d'Etat (VD), 021 316 40 42 Danielle Gagnaux, Chancelière d'Etat (FR), 026 305 10 45